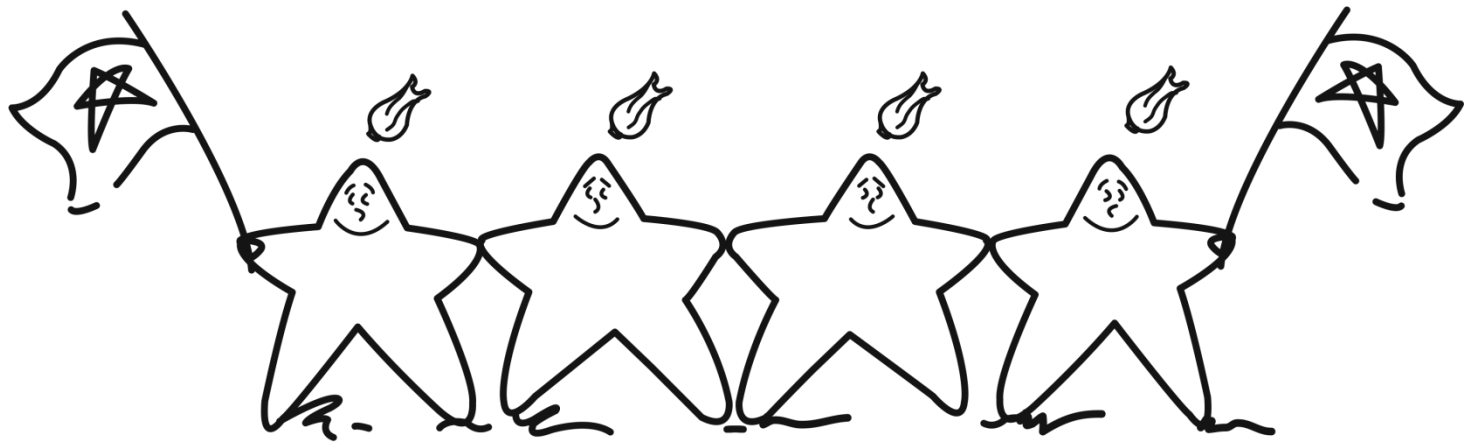




La Minute de la Citoyenneté
fête son 10^{ème} anniversaire
2003 – 2013



Le développement suppose
un niveau de conscience individuelle
et collective qui n'est ni inné, ni donné,
mais qui s'acquiert par l'éducation
et fait de chacun de nous un citoyen
acteur du développement.

**« On ne naît pas citoyen,
on apprend à le devenir »**

Modalités d'intervention

Les moyens les plus utilisés pour amener une population à modifier ses comportements sont ceux de l'IEC (information, éducation, communication).

- programmes radiophoniques
- campagnes multimédias : presse, affichage, radio
- actions de terrain
- édition de supports éducatifs
- participation aux travaux des collectifs CDS (Conseil pour le Développement et la Solidarité) et CDM (Collectif Démocratie et Modernité), du CES (Conseil Economique et Social), colloques universitaires et séminaires

PARTENARIAT AFAK-LOTÉRIE NATIONALE

Afin de contribuer à développer au sein de la population des valeurs morales susceptibles de former de meilleurs citoyens, AFAK a initié à partir de 2003, en partenariat avec la Loterie Nationale, un programme radiophonique de promotion de la citoyenneté intitulé :

« *La minute de la citoyenneté* *Dakikat Al Mouatana* »

Modalités :

- Langue : arabe dialectal,
- Durée : environ 60 secondes,
- Diffusion : 3 fois par jour, à heures fixes (8 h 45 et 18 h 45 et avant les informations de 13h), du lundi au vendredi,
- Support : Radio Méditerranée Internationale .

« Minute de la citoyenneté Dakikat Al Mouatana »

- 217 émissions produites à ce jour
- 6 320 passages depuis 2003 sur les ondes de Média1

IMPACT DU PROGRAMME RADIOPHONIQUE

- **1^{ère} étude réalisée en 2003** par l'agence « Créargie »

Echantillon : 500 personnes, Casa, Rabat, Salé, Fès, Marrakech

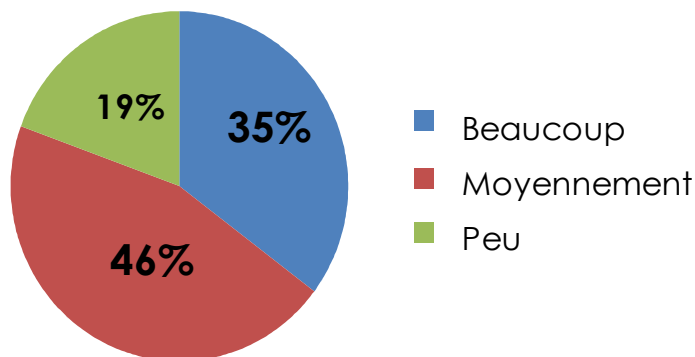
- Résultat : Influence sur mon comportement : 60%.

- **2^{ème} étude d'impact réalisée en 2008** par l'agence «OMACOM»

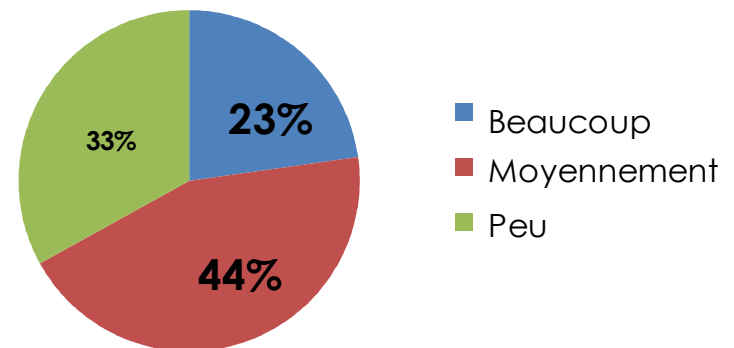
Echantillon : 980 personnes, toutes CSP confondues, 14 villes concernées.

Résultat :

- Influence sur mon comportement: 67 %
- **Contribution de la Loterie : très positive et efficace : 40% moyennement positive : 41%**



Les programmes d'AFAK contribuent au développement



Les programmes d'AFAK vous ont incité à changer de comportement

Impact des programmes radiophoniques d'AFAK

Les capsules radiophoniques diffusées par AFAK depuis 1998 sont devenues un outil de communication qui s'est imposé auprès de nos concitoyens grâce à la pertinence des sujets abordés et le ton adopté.

EXTRAITS DES RÉSULTATS

- Mémorisation spontanée et reconnaissance :
 - 72% des personnes questionnées ont entendu les spots radio de sensibilisation ;
 - 58,7% des personnes interrogées ont remarqué une campagne d'AFAK à la radio.
- Les personnes ayant remarqué la campagne d'AFAK expriment leur avis :
 - pour 83 %, elle attire l'attention.
 - pour 75 %, elle est crédible.
 - pour 78 %, elle est convaincante.
 - pour 60 %, elle influe sur mon comportement.
 - pour 35 % es programmes d'AFAK contribuent au développement
- **contribution du sponsor**
 - très positive et efficace : 40%**
 - moyennement positive : 41%**

Le lien entre 2 notions abstraites, le développement et le civisme, n'étant pas évident pour tous, il convenait de l'illustrer par des exemples concrets puisés dans le quotidien.

4 domaines ont été privilégiés :

- l'éducation à la citoyenneté
- l'éducation pour le développement
- la préservation de l'environnement
- la protection de la santé

4 domaines d'intervention

PROMOTION DU CIVISME

- Droits et les devoirs
- Respect d'autrui
- Respect des lois
- Lutte pour l'égalité des genres
- Sens des responsabilités
- Solidarité
- Tolérance et convivialité
- Démocratie

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- Economies d'eau et d'énergie
- Propreté
- Amélioration du cadre de vie
- Protection du patrimoine

EDUCATION POUR LE DEVELOPPEMENT

- Conscience professionnelle
- Promotion d'une culture de la qualité
- Respect des engagements
- Ethique des affaires
- Lutte contre la contrebande
- Relations administration/citoyen

SANTE – HYGIENE

- Hygiène individuelle et collective
- Prévention des accidents
(domestiques, travail et voies publiques)
- Gestion des déchets ménagers



Association Marocaine pour le Civisme et le Développement
reconnue d'utilité publique
Fondateur : Pr Abderrahim HAROUCHI



201, rue Mustapha El Maani, n° 11 - Casablanca
Tél. : 0522 20 59 43 - Fax : 0522 20 59 99
Email : afak@afak.ma - site internet : www.afak.ma